



Code d'éthique RADARTS

Le présent code d'éthique s'applique au réseau et à tous ses membres en tout temps peu importe leur statut actuel ou futur. De façon générale, les principes généraux du présent code d'éthique mettent en valeur le bon sens, l'équité, la justice et l'honnêteté. Tous les organismes membres du réseau, liés par ce protocole d'entente, et les personnes qui les représentent sont assujettis à cette politique.

Est reconnu comme membre de RADARTS une entité à but non lucratif ayant comme mandat, la diffusion et la promotion des arts de la scène en Atlantique. Afin de maintenir son statut et ses privilèges, le membre de RADARTS doit respecter les règles d'éthique, doit verser annuellement sa cotisation et doit adhérer aux règlements administratifs du réseau.

Principes généraux

1. Le réseau et ses membres traitent avec courtoisie, diligence, bonne foi et justice tout membre du réseau de même que les agences, les artistes, les partenaires, du réseau et toutes les personnes qui lui sont associées.
2. Le réseau et ses membres sont responsables devant les engagements qu'ils prennent dans le cadre de leurs activités.
3. Le réseau reconnaît à chacun de ses membres et collaborateurs la liberté de faire ses choix en matière de programmation et la capacité de mener ses activités tout en respectant les échéanciers du cycle de programmation. (Voir Annexe I : Échéancier Programmation GP et Annexe II : Programmation CV)
4. Le réseau et ses membres conviennent que le respect de la confidentialité, en regard des informations et des éléments à l'aboutissement d'une négociation, est un principe fondamental.
5. Le réseau et ses membres reconnaissent que la concertation est un élément essentiel au bon fonctionnement des activités du réseau.
6. Le réseau et ses membres sont solidaires. Ils font partie d'une organisation qui doit compter sur la collaboration de tous afin d'assurer la crédibilité et un meilleur pouvoir d'achat afin de mener à terme ses projets, de traiter ses dossiers et de réaliser pleinement ses objectifs.
7. Le réseau et ses membres agissent de façon professionnelle et s'assurent de la qualité des spectacles qu'ils présentent.
8. Le réseau et ses membres visent à prioriser les artistes francophones de l'Atlantique.

Importance des logos

RADARTS insiste sur la reconnaissance des partenaires et/ou commanditaires de tournées. Il est primordial d'afficher les logos de ces derniers notamment celui de RADARTS. Donc lorsqu'il s'agit d'une tournée Coup de cœur francophone Acadie-RADARTS, Musicaction, du Programme d'aide à la diffusion du N.-B., Cerf-volant et En plein dans le mille, il est important d'ajouter les logos à toutes vos communications et publicités. Il s'agit d'une image de marque et de qualité pour le réseau afin d'assurer une meilleure reconnaissance de celui-ci et par le fait même de ses membres. Chacune des tournées peut être associée à différents partenaires, il est donc important de s'y conformer. Les logos sont disponibles auprès de RADARTS.



Application

Les membres offrent des conditions d'accueil professionnel aux artistes et ne doivent en aucun cas modifier les termes des ententes de tournées RADARTS à moins d'une entente consentie par les deux parties. Il en va de même avec le respect du contrat signé entre les membres et l'artiste/agence.

Les membres ne doivent en aucun cas engager RADARTS ou l'associer autrement dans une activité dont il ignore la nature et les objectifs.

La négociation en bloc des spectacles est une stratégie de négociations par laquelle les membres de RADARTS donnent à la coordination de la programmation un mandat lui permettant de négocier et coordonner, au nom des diffuseurs, des spectacles offerts en tournées avec une économie d'échelle, dans la mesure du possible.

RADARTS devient le seul interlocuteur avec qui l'agence, ayant fait une offre, traitera jusqu'à conclusion de la négociation, les diffuseurs n'entameront aucune négociation parallèle avec l'agence.

RADARTS s'engage à tenir les diffuseurs informés du déroulement des négociations et ils pourront, au besoin, en modifier collectivement le cours si telle est leur volonté.

Une fois les négociations terminées, les diffuseurs signent individuellement leur contrat avec l'agence et règlent les détails du spectacle. Les membres doivent informer RADARTS lorsque les contrats démontrent des irrégularités qui divergent avec les ententes de tournées.

Participation active

RADARTS considère obligatoire la participation des membres lors des rencontres de concertation, soit l'Assemblée générale annuelle et la FrancoFête en Acadie ainsi qu'aux diverses rencontres de programmation. Ces rencontres permettent aux membres de régler les affaires du réseau et de tenir leurs rencontres générales de programmation.

Responsables de l'application

Chacun des organismes membres de RADARTS est responsable de l'application de cette politique au sein de son groupe.

Responsable de l'interprétation

Le comité d'éthique, tel que précisé dans les statuts et règlement du réseau, est responsable de l'interprétation des règles et est la seule compétence en matière de litige découlant de l'application des règles. Une fois les parties entendues, le comité jugera si les règles d'éthique ont été transgressées, par qui et de quelle façon. La décision du comité sera communiquée par écrit aux parties en cause.



Adhésion

Chaque membre est tenu de signer le code d'éthique annuellement au moment du renouvellement de son membership.

En tant que membre en règle de RADARTS, je m'engage au nom de mon organisme à respecter le présent code d'éthique dans son entièreté.

Signature du représentant de l'organisme

Date

Nom de l'organisme



ANNEXE I

ÉCHÉANCIER DE PROGRAMMATION GRAND PUBLIC 2023-2024

Phase préparatoire	Appel d'offre - dossiers d'artistes	3 mai 2023
Phase préparatoire	Signature du code d'éthique et adhésion aux calendrier	17 juin 2023
Tournée En plein dans le mille	Adhésion - Tournée En plein dans le mille	21 septembre 2023
Collectif Coup de cœur francophone Acadie-RADARTS	Adhésion CCF-Acadie RADARTS	21 septembre 2023
Phase préparatoire	Formation ZOHO	7 octobre 2023
Collectif Coup de cœur francophone Acadie-RADARTS	Pistes de programmation des membres et du réseau national	20 octobre 2023
Phase préparatoire	Francofête en Acadie	7 au 12 novembre 2023
Tournée En plein dans le mille	Horaire de tournée - novembre	11 novembre 2023
Tournée En plein dans le mille	Choix de l'artiste (en personne à la FFA)	11 novembre 2023
Collectif Coup de cœur francophone Acadie-RADARTS	Rencontre de programmation à la Francofête en Acadie	11 novembre 2023
Collectif Coup de cœur francophone Acadie-RADARTS	Intérêts (top 5 ou top 10)	24 novembre 2023
Programmation régulière et estivale	Intérêts – 24 novembre 2023	24 novembre 2023
Tournée En plein dans le mille	Confirmation de la tournée	25 novembre 2023
Collectif Coup de cœur francophone Acadie-RADARTS	Réunion de programmation	7 décembre 2023
Collectif Coup de cœur francophone Acadie-RADARTS	Intentions (+-7 projets collectifs)	14 décembre 2023
Programmation régulière et estivale	Réunion de programmation	12 janvier 2024
Programmation régulière et estivale	Intentions – choix presque finaux	19 janvier 2024
Programmation Longue vue	Pistes de programmation des membres	19 janvier 2024
Collectif Coup de cœur francophone Acadie-RADARTS	Confirmations des tournées	26 janvier 2024
Programmation Longue vue	Intérêts ciblés	8 février 2024
Programmation régulière et estivale	Réunion de programmation estivale	14 février 2024
Programmation régulière et estivale	Programmation théâtre	15 février 2024
Programmation Longue vue	Réunion de programmation Long Vue	23 février 2024
Programmation régulière et estivale	Confirmations des tournées	28 février 2024
Programmation Longue vue	Intentions	30 avril 2024
Programmation Longue vue	Confirmations des tournées	31 mai 2024



ANNEXE II

ÉCHÉANCIER DE PROGRAMMATION CERF-VOLANT

Échéancier annuel		
Septembre	Lancement de la programmation du Réseau scolaire Cerf-volant.	
Octobre	Rencontre téléphonique ou vidéo-conférence collective ou individuelle (Dépistage d'offres)	
Novembre	FrancoFête en Acadie	
	1^{ère} Rencontre de programmation des membres du Réseau Cerf-volant (Revue de toutes les offres de spectacle jeunesse et récolte d'une 1 ^{ère} version des intérêts)	
Fin novembre	Négociation et contact avec les agents d'artistes à partir des intérêts signifiés à la rencontre post-FrancoFête. (Négociation de cachet, identification des disponibilités, etc.)	
	Grille d'intérêts envoyée aux membres	
	Consultation par les membres de toutes les offres reçues (Disponibles en tout temps : lien partagé ou site Internet de RADARTS)	
Décembre	Confirmation des cachets avec les artistes	
	2 ^e rencontre de programmation (téléphonique ou vidéo-conférence)	
	Identifier les réalités et contraintes des membres	
	Confirmation des choix des membres (avant le congé des Fêtes)	
Janvier	Recherche des offres pour combler les besoins identifiés	
DSFNO et DSFS	Préparation des offres à présenter aux écoles	
	Présentation des offres de spectacles retenus aux écoles	
Février	Confirmation des choix des écoles des DSFNO et DSFS	
Avril	Compilation des besoins des membres quant à la quantité de représentations nécessaires par écoles et par niveau	
Mai	Réception des calendriers scolaires	
	Élaboration des itinéraires de tournées	
	Signatures des ententes de tournées avec les agents et envoi aux membres	
Juin	Approbation des itinéraires par les agents et les artistes	
	Confirmation des itinéraires des tournées avec les membres	
	Signatures des contrats entre les agences et les membres	
***Note :	Règle générale, pour qu'une tournée Cerf-volant puisse avoir lieu, un minimum de 10 représentations au total doivent être confirmées parmi nos membres, par tournée.	